



ANNULATION DE COMMANDE
Code de la consommation art. L. 121-17

Conditions :

- Compléter et signer ce formulaire
- **L'envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception**
- Utiliser l'adresse figurant à l'article 1
- **L'expédier au plus tard le quatorzième jour à partir du jour de la commande ou, si ce délai expire normalement un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le premier jour ouvrable suivant.**

Je soussigné, déclare annuler la commande ci-après :

- Nature de la marchandise ou du service commandé :

.....
.....

- Date de la commande :

- Date de réception de la commande :

- Nom du client :

- Adresse du client :

.....

Signature du client :